

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 20 septembre 1951.-

N° 2369 / C.A.C.  
-----

ASTRIDA



1906

Objet :  
Destination somme  
de 71.817,30 Frs.

Monsieur le Gérant,

En réponse à votre avis de crédit du 11 juillet dernier, j'ai l'honneur de vous prier de verser le montant de 71.817,30 frs. au compte n° 1942 des C.A.C. Astrida.-

Agréer, je vous prie, l'assurance de ma considération distinguée.-

L'Administrateur de Territoire,  
D.O.

Monsieur le Gérant de la  
BANQUE DU CONGO BELGE,

à

U S U M B U R A.-